

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 307-308

Vorwort: Éditorial : ne pas confondre consensus et unanimité
Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NE PAS CONFONDRE CONSENSUS ET UNANIMITÉ

Une fois de plus votre magazine navigue à contre-courant. Le consensus helvétique conduit normalement à essayer de dégager une position commune avant de s'exprimer. Mais il n'oblige pas pour autant à hurler avec les loups, fussent-ils très nombreux. Il faut dire qu'ici, vous le savez bien, on entretient une saine méfiance vis-à-vis des opinions unanimes, de la pensée en bande organisée et des « autorités » autoproclamées.

Il ne s'agit pas de savoir si « nous sommes Charlie » ou pas. Nous avons choisi de donner la parole à deux dessinateurs satiriques bien connus en Suisse et notre illustrateur a revêtu ses dessins de ce bimestre d'un voile noir en mémoire des victimes de la censure armée. Personne ne mérite de mourir pour des idées, sauf de mort lente, c'est connu. Nous arrivons bien tard au sujet d'événements qui se sont produits il y a déjà deux mois. Et l'on sait ce qu'il est advenu de la belle unanimité, des belles paroles prononcées à cette occasion et de la réaction bien faible à la récente récidive danoise.

Non, l'unanimité insupportable ce n'est pas celle là, c'est celle des journalistes qui, à la notable exception de Myret Zaki dans l'excellent *Bilan*, se sont rués sans le début du commencement d'une pointe d'esprit critique sur la manne *Swissleaks*. Le comportement de HSBC Private Bank, lointaine héritière de la Banque suisse en France (*Message suisse* n° 108) est sans doute répréhensible et c'est peu dire. La garantie d'une presse libre et indépendante ne nous semble pas compatible avec des journalistes enquêtant « en bande organisée » sur la base de dossiers fournis « épurés » par l'autorité administrative et policière et coordonnant leurs avis avant de les publier. Quant au déballage industriel de noms choisis pour leur célébrité (pour leur culpabilité on verra plus tard, on n'a pas le temps), *Suisse Magazine* a bien de la chance de ne paraître que tous les deux mois. Voilà qui nous évite la pression du scoop prenant le pas sur la pertinence du propos et la vérification de l'information. Pour les urgences, il y a toujours <http://blog.suissemagazine.com>. Et pendant ce temps là, la Banque nationale suisse... Elle est théoriquement aussi indépendante des politiques suisses que la Banque centrale européenne l'est des gouvernements des pays et des instances communautaires. Mais la BNS pratique une réelle indépendance et se dispense de consulter et de solliciter l'avis du Conseil fédéral avant d'agir. La BNS a donc décidé de laisser flotter le franc suisse et de cesser de soutenir à fonds perdus un euro dont

les fondamentaux sont mauvais et les perspectives incertaines. Mauvaise nouvelle pour les secteurs suisses des services et de l'exportation, déjà très pessimistes suite aux initiatives de l'année passée. Coup de colère aussi chez ceux qui auraient dû nous écouter quand on leur expliquait que les banques suisses offriraient non seulement discrétion mais surtout sécurité et stabilité. On ne le répètera jamais assez, la régularisation fiscale n'implique ni rapatriement ni change en euro, et l'offre Postfinance pour Suisses de l'étranger n'est ni unique ni satisfaisante. Quant aux frontaliers, ils ont cru à l'aubaine, et oublié un peu vite que leur poste de travail est l'une des « variables d'ajustement ». Les prix de vente au détail des produits d'importation ont baissé en Suisse. Les régions françaises sur- et mal endettées en francs suisses tentent d'expliquer que ce serait la faute de la Suisse comme d'habitude. Ne boudons pas pour autant ce qui est positif et notable : la réaction ultrarapide des stations de sports d'hiver qui ont aligné à la baisse leurs prix afin de rester compétitives, ce qui représente parfois 30 % à 50 % de réduction. Aussi efficace et rapide que ce que concocta pour l'ONST de 1982 notre ami Michel Goumaz confronté au carnet de change. Souhaitons au secteur des sports d'hiver le même succès historique. Au moins il y de la neige.

Et comme la saison n'est pas uniquement celle des sports d'hiver mais encore l'anniversaire du vote du 9 février 2014, la tentation revient de faire « revoter le peuple puisque le gouvernement pense qu'il s'est trompé ». Surtout que l'Union européenne fait les gros yeux à un gouvernement suisse qui, contrairement au grec, semble se laisser impressionner. Oui mais voilà, selon l'un des premiers sondages de 2015 (Vimentis), 45 % des Suisses sont prêts à sacrifier les bilatérales plutôt que de renoncer au contingentement (contre 41 % d'opinion inverse). Certes il s'agit majoritairement des plus jeunes, des faibles revenus et des moins instruits, mais le chiffre a surpris.

Il reste donc pas de mal de travail pour expliquer la réalité des relations franco-suisses, et nous allons tâcher de nous y employer, comme d'habitude. Excellente lecture.

Y. Alliaume

Philippe ALLIAUME
Rédacteur en chef
redaction@suissemagazine.com